RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Grand Est

ARRETE ARS Grand Est n° 2025-0310 du 17 janvier 2025 fixant la composition des collèges 1 et 2 du Conseil d'Orientation Stratégique du Centre de Ressources Autisme Alsace

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de la santé publique, et notamment les articles D312-161-19 et suivants;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU l'avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées en date du 19 décembre 2016 ;

VU l'avis du Conseil national de l'organisation sanitaire et sociale (section sociale) en date du 29 mars 2017 ;

VU le décret N°2017-815 du 5 mai 2017 relatif aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des centre de ressources autisme ;

VU le décret du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé Grand Est ;

VU l'arrêté 2024-2322 du 3 juin 2024 fixant la composition des collèges 1 et 2 du Conseil d'Orientation Stratégique du Centre de Ressources Autisme Alsace ;

Considérant les modifications à apporter à la composition du Conseil d'Orientation Stratégique au sein du Centre de Ressources Autisme Alsace ;

Sur propositions des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés par le décret N°2017-815 du 5 mai 2017 ;

ARRETE

Article 1 :
L'arrêté 2024-2322 du 3 juin 2024 susvisé est abrogé.

Article 2 :
La composition des collèges 1 et 2 du Conseil d'Orientation Stratégique du Centre de Ressources Autisme Alsace est ainsi fixée :

1. **Au titre des représentants des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme ou de leurs familles ou de leurs représentants légaux :**

Titulaires	Suppléants
Paul FRANCK Als'Asperger	Déborah FRANCK Als'Asperger
Marie-Jo BLANCK Autisme Alsace	
Aurore KIESLER Autisme Aujourd'hui	Sylviane PRECHEUR Autisme Aujourd'hui
Marie-José CHAPOTOT Vital Autisme	Christiane DOMOSTOJ Vital Autisme
Simone FRIEH-CHEVROTON Fragile X France-Le Goéland	
Fabienne VIX Amitiés Autisme	Christel PROUST Amitiés Autisme
Virginie BOUSLAMA Typik'Atypik	Matthieu HILTENBRAND Atrypical
Romain GANGLOFF GEM Aspies & cie – Le GraaAl	Gaël LE DORZE GEM Maison de l'Autisme de Mulhouse

2. **Au titre des représentants des professionnels mentionnés au 8° de l'article D. 312-161-14 et représentant l'ensemble des cinq domaines suivants** :

Domaine	Titulaires	Suppléants
a) Diagnostic des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme	Dr Claire DE SEZE Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Arthur ALBRECHT Au fil de la vie 68
b) Gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux	Philippe BRANDENBURGER Adapei Papillons Blancs d'Alsace	Fanny GEA Adèle de Glaubitz 68
c) Secteur de la petite enfance	Dr Nathalie BIOT Chef de service PMI 67	Dr Sophie BAUER Responsable d'unité PMI 68
d) L'éducation nationale	Patricia MULLER Conseillère technique ASH	Jérome CONROY IEN ASH – Dpt 68
e) La formation des professionnels ou la recherche	Céline CLEMENT Université de Strasbourg	Dr Romain COUTELLE GHR Mulhouse

Article 3 :
Le mandat des membres du Conseil d'Orientation Stratégique est de trois ans renouvelable.

Article 4 :
Dans les deux mois de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

Article 5 :
Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Signé électroniquement
Agence Régionale de Santé GRAND EST
Pour la directrice générale et par délégation - La Directrice de l'Autonomie par Intérim,
Marielle TRABANT
Nancy le 20/01/2025